



L'OFFRE DE SOINS DANS LA PRISE EN CHARGE SECTORIELLE

En proximité, la prise en charge sectorisée

Le Groupe Hospitalier Paul Guiraud assure une mission de service public dans le champ de la psychiatrie adulte auprès de 934 000 habitants répartis sur 30 communes du sud parisien – sud des Hauts de Seine et est du Val-de-Marne – ce qui représente un territoire d'action de plus de 140 km². 11 secteurs de psychiatrie comprenant plus de 50 structures extrahospitalières, composent son offre de soins de proximité.

Le Groupe Hospitalier Paul Guiraud s'inscrit historiquement dans un travail en réseau très articulé pour la prise en charge des urgences au CHU de Bicêtre, à Antoine Bécélère (HUPS) et à Ambroise Paré.

Enfin, le Groupe Hospitalier Paul Guiraud participe au développement sur son territoire des conseils locaux de santé mentale (CLSM) qui sont un lieu de concertation et de coordination entre les services de psychiatrie publics, les élus locaux du territoire concerné, les usagers et les aidants. Les CLSM ont notamment pour objectifs de permettre l'accès et la continuité des soins et de promouvoir la santé mentale. Certaines communes du territoire des secteurs du groupe hospitalier Paul Guiraud ont déjà adoptées un CLSM (Choisy le Roi, Bagneux, Meudon et Chaville) ; d'autres sont en cours (le Plessis Robinson, Villejuif, Montrouge, Malakoff...).

23 000
patients pris
en charge
(hors urgences)

Chiffres 2016

187 887
journées
d'hospitalisation

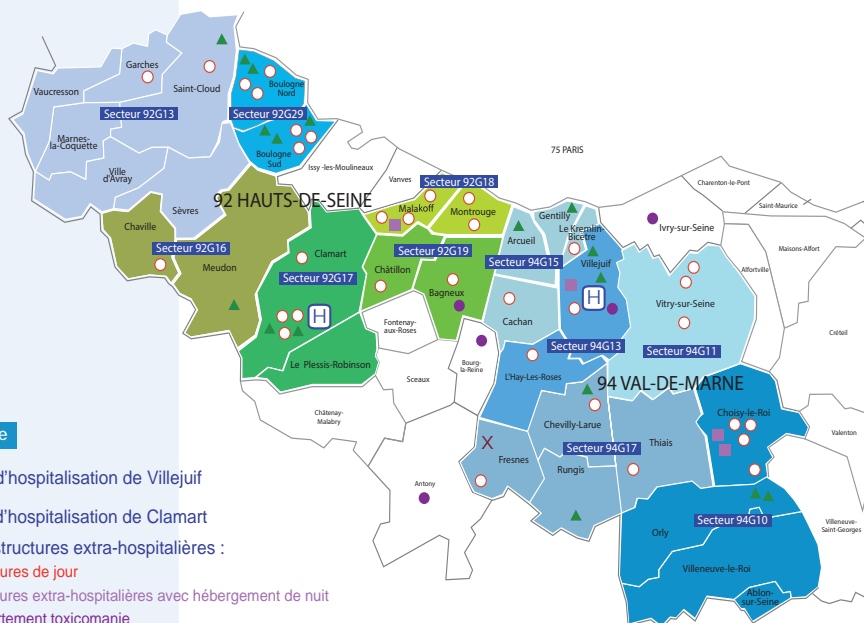
Chiffres 2016

44 690
venues en
hôpital de jour

Chiffres 2016

267 000
actes
ambulatoires

Chiffres 2016



Légende

Site d'hospitalisation de Villejuif

Site d'hospitalisation de Clamart

Les structures extra-hospitalières :

Structures de jour

Structures extra-hospitalières avec hébergement de nuit

Département toxicomanie

Appartements communautaires

Service Médico-Psychologique Régional détaché au centre pénitentiaire de Fresnes

2 088 ETP

140 ETP MEDICAUX



1948 ETP NON MEDICAUX

BUDGET :



147 MILLIONS D'€
DE PRODUITS EN 2016

L'OFFRE DE SOINS DANS LA PRISE EN CHARGE SECTORIELLE

L'appui de l'intersectorialité pour des prises en charge spécifiques

Une offre transversale appuie le travail sectoriel :



- En psychiatrie : des équipes spécialisées proposent une prise en charge adaptée à des besoins spécifiques
 - ◇ Pour les **16-25 ans**, l'équipe pluridisciplinaire de l'hôpital de jour « jeunes adultes » propose des prises en charge adaptées aux enjeux de cette transition générationnelle et de l'entrée éventuelle dans la maladie, afin de prévenir ou à défaut de limiter le recours à l'hospitalisation, mais encore d'accompagner ces jeunes dans leur progressive prise d'indépendance ;
 - ◇ Pour les **populations précaires** : deux équipes mobiles de "psychiatrie précarité" ;
 - ◇ Pour les **cas complexes**, une équipe mobile « handi-psy », qui articule les besoins sanitaires avec l'offre médico-sociale la plus adaptée aux besoins des patients ;
 - ◇ Pour les **personnes âgées**, une équipe mobile de psychiatrie du sujet âgé qui intervient dans les secteurs du Val-de-Marne, le partenariat formalisé avec l'équipe mobile du sud Hauts-de-Seine portée par Corentin Celton ainsi que le partenariat ancien avec Les Abondances.
 - ◇ Dans les Hauts-de-Seine, la **Clinique du Stress** - le centre Montaigne, est un centre ambulatoire spécialisé dans la gestion du stress, la relaxation, les thérapies cognitivo-comportementales et familiales. Sont prises en charge les situations de burn out, les troubles anxieux généralisés, les dépressions sévères, ainsi que des états de stress post-traumatique.
- Un pôle **Addictions**, qui grâce aux 4 sites de son CSAPA et à l'équipe de liaison en addictologie, prend en charge toutes les formes d'addictions aux substances en ambulatoire comme au décours de l'hospitalisation, en même temps qu'il développe une offre spécifique jeunes consommateurs, des actions de prévention et un projet de recherche.
- Un pôle de **médecine générale** et de spécialités de grande qualité permet d'articuler les prises en charges psychiatriques et somatiques en proximité, y compris par le biais de l'éducation thérapeutique, ou de réorienter avec pertinence vers une offre spécialisée au besoin.
- Les activités de **pharmacie clinique**, très investies à Paul Guiraud, outre le bénéfice immédiat pour le patient, constituent enfin une amélioration du travail pluridisciplinaire en hospitalisation mais encore dans l'articulation avec le médecin traitant notamment via la conciliation médicamenteuse d'entrée et de sortie.

L'OFFRE DE SOINS SPÉCIFIQUE

L'offre spécialisée en soins intensifs : une expertise unique en Ile-de-France

L'UMD Henri Colin

L'unité pour malades difficiles (UMD) Henri Colin est la première créée des dix structures qui, en France, sont dédiées aux malades qui du fait de leur pathologie et/ou de leur résistance aux traitements, présentent un danger potentiel pour eux-mêmes ou pour autrui.

La prise en charge s'organise de manière séquentielle dans 4 structures de soins. Elle va de la prise en charge de la phase aiguë de la maladie, à la réhabilitation des patients et à la préparation du transfert et de la sortie vers l'extérieur de l'UMD. Aux unités d'hospitalisation se rajoute le plateau technique transversal d'ergothérapie qui complète de façon dynamique et créative (par des activités en groupes) le dispositif pluridisciplinaire de prise en charge des patients hospitalisés.

Le projet d'USIP

Le Groupe Hospitalier Paul Guiraud s'inscrit dans une démarche d'adaptation des structures et des soins psychiatriques au contexte social et sanitaire actuel en promouvant la création d'une Unité de Soins Intensifs en Psychiatrie. Il s'agit d'un dispositif qui permettrait une réponse à court et moyen terme simple, rapide et graduée : il offrirait un relai rapide à tout secteur de la région ayant un problème de prise en charge lié à des troubles majeurs du comportement sans pour autant relever d'une admission en UMD. Le rattachement d'un tel dispositif de soins innovants au Groupe Hospitalier Paul Guiraud permettrait de capitaliser sur une expertise existante ancienne, pleinement articulée avec les secteurs

Les soins aux personnes sous main de justice

Le Service Médico-Psychologique Régional (SMPR) de Fresnes est un secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire. Il assure les soins des personnes détenues au centre pénitentiaire de Fresnes : consultations, psychiatrie de liaison, centre de soins spécialisé dans la prise en charge des addictions pour les détenus, hôpital de jour, programme pour infracteurs sexuels.

Cette offre est complétée par le dispositif régional d'hospitalisation spécialement : l'UHSA.

Il s'agit d'une structure d'hospitalisation spécialement aménagée de 60 lits permettant l'admission de détenus en provenance de tous les centres de détention d'Ile-de-France, et quel que soit leur régime d'admission, en soins libres ou en soins sous contrainte.

Enfin, une consultation externe pour les soins pénalement ordonnés complète le dispositif, en extra-carcéral.



UNE DYNAMIQUE STRATÉGIQUE AU PROFIT DE L'AMÉLIORATION DES PARCOURS DES PATIENTS : LE GHT PSY SUD PARIS

La cohérence d'un GHT spécialisé



Le Groupement Hospitalier de Territoire Psy Sud Paris (GHT Psy Sud Paris), composé du Groupe Hospitalier Paul Guiraud, de l'EPS Erasme et de la Fondation Vallée, ambitionne de concourir « à une amélioration de la prise en charge des personnes souffrant de troubles psychiques, pour lesquels la coordination des parcours de santé incluant les dimensions, non seulement sanitaire, mais également médico-sociale et sociale, est un enjeu déterminant » y compris dans des situations de précarité et de cas complexe.

La spécialisation psychiatrique de ce GHT, par ailleurs étroitement articulé avec le Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Paris Sud (HUPS) de l'AP-HP, constitue un atout important pour asseoir un projet d'offre de soins en santé mentale en cohérence avec le SROS Ile-de-France, qui insiste sur la nécessité de coordonner l'offre en santé mentale par territoire, de réduire les inégalités intra-régionales et d'optimiser la fluidité et la qualité du parcours de santé et de vie. L'Hôpital d'Instruction des Armées Percy (HIA Percy) est également associé au GHT Psy Sud Paris.

Le projet médical et soignant du GHT Psy Sud Paris s'attache à répondre aux enjeux de consolidation des activités existantes, de développement et de mutualisation d'activités médicales, médico-techniques et de soins, en organisant un maillage territorial qui permettra le renforcement des coopérations existantes, la structuration de filières et de parcours de soins mieux coordonnés en psychiatrie.

Cette démarche permet l'enrichissement des coopérations avec les élus et équipes municipales comme avec les établissements médico-sociaux et sociaux, et est donc source d'accroissement de la qualité du service rendu à la population.

Les grandes filières du projet médical et de soins

Les professionnels du GHT Psy Sud Paris s'attachent à construire des réponses les plus articulées possibles autour des premières grandes filières ci-après :

- Articulation psychiatrie infanto-juvénile et psychiatrie adulte, continuité et cohérence du parcours
- Prise en charge psychiatrique en périnatalité
- Articulation entre les structures sanitaires, médico-sociales et sociales pour un parcours facilité
- Développement de l'offre en faveur des populations précaires
- Prise en charge des addictions
- Articulation de la prise en charge sectorielle avec la médecine de ville
- Prises en charge aux urgences
- Offre de thérapie familiale
- Développement d'une offre de soins graduée pour la prise en charge des psycho-traumatismes
- Développement de l'offre en centres ressources pour les risques psycho-sociaux
- Articulation entre les prises en charges psychiatriques et somatiques
- Projet pharmaceutique et biologique de territoire



LA QUALITÉ DE LA PRISE EN CHARGE AU COEUR DE LA DYNAMIQUE INSTITUTIONNELLE

Respect des droits, information et transparence comme moteurs de la relation avec les usagers



Les patients et leurs entourages sont la source de l'investissement de l'ensemble des professionnels du Groupe Hospitalier Paul Guiraud. L'établissement s'appuie sur une relation de travail étroite et de confiance avec les représentants des usagers pour améliorer en continu son offre de soins et l'attention portée aux patients.

Outre la vigilance sur la qualité de la prise en charge, la Commission des Usagers (CDU) promeut des démarches visant à garantir une information de qualité, qu'elle soit à destination des patients, des proches ou même des professionnels ou du grand public. C'est ainsi que le label « Droits des usagers de la santé » a été décerné au Groupe Hospitalier Paul Guiraud pour 2016-2017.

Qualité et gestion des risques, une démarche continue fondée sur les pratiques professionnelles



Elle s'appuie sur trois principes généraux :

- Faire de l'amélioration de la prise en charge des patients-usagers, une préoccupation permanente ;
- Poursuivre le développement d'une culture qualité partagée par tous les acteurs, prenant appui sur une dynamique d'évaluation collective ;
- Garantir l'amélioration de nos pratiques, de nos organisations et des procédures par l'utilisation d'une méthodologie rigoureuse et partagée dans le cadre d'une réflexion pluri-professionnelle et d'une approche transversale.

La démarche qualité se traduit dans l'implication du personnel dans des démarches pérennes, intégratives, visant à donner confiance, satisfaire le patient et son entourage, et assurant l'évaluation continue des activités, des compétences et des méthodologies de travail des différents services

Les axes stratégiques de la politique qualité sont ainsi :

- Se recentrer sur la clinique, la prise en charge au quotidien et la gestion des risques liés aux soins
- Renforcer le fonctionnement transversal et pluri professionnel, au sein du GHPG et en lien avec nos partenaires, avec le souci d'optimiser le parcours du patient et l'efficacité des processus
- S'appuyer sur une démarche dynamique d'évaluation des pratiques professionnelles



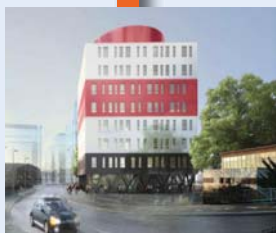
Le groupe hospitalier Paul Guiraud récompensé pour sa politique culturelle



Depuis le 26 septembre dernier, le groupe hospitalier Paul Guiraud a reçu le label « Culture et santé » en Ile de France, décerné par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles Ile-de-France (DRAC) et ce pour une durée de trois années consécutives.

Les principaux objectifs pour ces trois années à venir sont d'améliorer la prise en charge globale du patient, d'améliorer l'environnement et la communication pour les soignants-soignés, d'ouvrir l'hôpital sur l'extérieur (rencontres, films/débats, colloques, conventions entre l'hôpital et les établissements culturels de proximité, ...), et enfin, faire vivre la culture à l'hôpital en facilitant l'accès à des pratiques artistiques et culturelles menées par des professionnels pour les patients et les soignants.

DES INVESTISSEMENTS AU PROFIT DE L'AMÉLIORATION DES PRISES EN CHARGE



Les mutations extra hospitalières : des investissements au cœur des villes pour une offre de proximité améliorée

Le Groupe Hospitalier Paul Guiraud a une politique active d'investissement sur ses structures extra-hospitalières, qui ont une place prépondérante dans le parcours de soins en psychiatrie.

C'est ainsi qu'il s'attache à progressivement moderniser, sur site ou en relocalisant, hôpitaux de jour, CMP ou CATTP dont les conditions d'accueil ne seraient pas conformes aux contraintes de l'activité ou au confort attendu pour les consultants.

Ont été ou sont concernés par ces modernisations :

- ▶ l'hôpital de jour intersectoriel de Malakoff (92G18 et 92G19)
- ▶ le CMP et le CATTP de Boulogne (92G29), l'antenne de thérapie familiale
- ▶ l'hôpital de jour et le CMP de Vitry (94G11)
- ▶ le CMP et le CATTP de Châtillon-Bagneux à Bagneux (92G19)
- ▶ le CMP, CATTP, hôpital de jour et centre de crise de Choisy (94G10)
- ▶ l'hôpital de jour du 94G15 (Arcueil, Cachan, Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre)
- ▶ le CMP de Villejuif-L'Haÿ les Roses (94G13)

Sont travaillées les pistes pour :

le CMP et CATTP de Fresnes (94G17), le CMP de Meudon – Chaville (92G16), le CMP et l'hôpital de jour de Clamart-Le Plessis Robinson (92G17).

Ces investissements représentent plus de **10 millions d'euros** d'investissements hors équipements.



L'ambition d'unités d'hospitalisation restructurées au profit d'un plus grand confort pour les patients

Clamart

L'implantation, à la fin de l'année 2011, de 120 lits à Clamart, est la traduction du souci permanent du Groupe Hospitalier Paul Guiraud de décliner ses prises en charge en hospitalisation au plus près de la population concernée, dans l'esprit même de la sectorisation psychiatrique.

L'hôpital de Clamart est, pour les familles, très facilement accessible par les transports. C'est un bâtiment monobloc de 10 500 m² de surface, sur 4 étages.

Il dispose de 120 chambres individuelles équipées de salles d'eau privatives, réparties en 6 unités.

Villejuif

Dans les prochaines années, le Groupe Hospitalier va investir plusieurs dizaines de millions d'euros pour rénover ses capacités d'hospitalisation sur le site de Villejuif, très facilement accessible par les transports en commun et encore plus à court terme grâce au développement des nouvelles lignes du Grand Paris. Il s'agit là encore d'améliorer le confort et la qualité de la prise en charge de ses patients, qu'ils soient admis en soins libres ou sous contrainte, en anticipant les évolutions des prises en charge pour des pratiques facilitées et en phase avec les attentes de la population.





GROUPE HOSPITALIER
PAUL GUIRAUD

Document édité par le service communication – avril 2017

Groupe Hospitalier Paul Guiraud – 54, avenue de la République –BP 20065 – 94806 Villejuif cedex

Tél.: 01 42 11 70 00 – communication@gh-paulguiraud.fr - www.gh-paulguiraud.fr

Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) «Psy Sud Paris»